BETTON • CESSON-SÉVIGNÉ • CHEVAIGNÉ • LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ • MONTGERMONT • SAINT-GRÉGOIRE

Elections départementales - 20 et 27 juin 2021 - CANTON DE BETTON



Michel GAUTIER

Conseiller sortant de la majorité départementale Ancien Maire de Betton

Brigitte LE MEN

Ancienne Maire de Montgermont

Madame, Monsieur,

Les 20 et 27 juin prochains, vous élirez vos deux conseillers départementaux pour représenter le canton de Betton au sein de l'assemblée d'Ille-et-Vilaine.

Elus de proximité, nous inscrivons notre projet dans le prolongement de l'action conduite par l'actuelle **majorité départementale**.

Au cours des 6 dernières années, nous avons agi avec constance et détermination pour l'amélioration de notre quotidien et l'attractivité de notre territoire en développant, **au service de l'intérêt général**, des politiques publiques fondées sur **les valeurs de gauche**, **de progrès et d'humanisme**.

Ainsi, tout au long du mandat, nous avons pleinement mobilisé toutes les compétences du Département **au service de nos concitoyens et notamment des plus fragiles**.

Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons multiplié les initiatives : fourniture de plus de **2 millions de masques**, versement d'une **prime exceptionnelle** à tous les personnels des services d'aide à domicile, mise à disposition de plus de **1 000 ordinateurs portables** aux collégiens confinés, financement de **200 emplois** dédiés aux étudiants pour effectuer des missions dans les EHPAD au service du **bien-être de nos aînés**...

Dans un contexte difficile, nous avons su **préserver nos capacités financières** tout en menant à bien nos engagements à travers des politiques ambitieuses parmi lesquelles :

- la réalisation d'un plan d'investissement massif dans plus de 20 collèges, l'ouverture de 3 nouveaux établissements en 2020 et la mise en chantier d'un nouveau collège à énergie positive,
- l'élaboration du **projet Mobilités 2025** qui intègre un plan vélo départemental d'une envergure exceptionnelle,
- la création d'un budget annexe dédié à **la biodiversité** et aux espaces naturels sensibles concrétisant notre volonté d'intensifier nos actions en faveur de **la lutte contre le réchauffement climatique**.

Pleinement investis au sein de notre canton qui regroupe près de 50 000 habitants sur 6 communes, nous souhaitons poursuivre avec vous la mise en œuvre du projet départemental, **surmonter la crise et préparer l'avenir**.

Grâce à plus de solidarité, d'écologie et de citoyenneté, continuons ensemble à innover pour notre territoire et à prendre soin de chacun de ses habitants.

Proches de vous, vous pouvez compter sur nous!

Rendez-vous dimanche 20 juin prochain pour voter.

u. les candidats

L'action de notre majorité départementale sur notre canton

Le Département contribue à un aménagement équilibré du territoire. Quelques illustrations :

- **150 000** € pour le centre culturel de la commune de Chevaigné
- **355 000** € pour l'extension de la piscine de la commune de Saint-Grégoire



2 000 000 €

pour la future piscine intercommunale « Aquaouest » dont fait partie la commune de Montgermont

134 000 €

pour la création d'un multi-accueil à La Chapelle-des-Fougeretz





Plus de 155 000 €

pour les programmations culturelles des communes de Betton et Cesson-Sévigné

NOS 12 ENGAGEMENTS PHARES POUR L'ILLE-ET-VILAINE

- Lancement d'un programme d'investissement de 5 millions d'euros par an dédié à la création d'espaces d'accueil dans les EHPAD pour maintenir le lien des résidents avec leurs proches en toutes circonstances et dans les meilleures conditions.
- Mise en place d'un plan d'investissement massif pour la rénovation énergétique afin d'aider plus de 15 000 familles au cours du mandat (10 000 logements sociaux et 5 000 logements privés).
- **Expérimentation d'un revenu de base** destiné aux jeunes adultes sortant de l'aide sociale à l'enfance entre 18 et 25 ans, sur critère de ressources, automatique et inconditionnel.
- Lancement d'un plan « vacances handicap » pour les jeunes Bretillien·nes en situation de handicap avec le financement de 150 départs en vacances chaque année et un soutien spécifique pour les accueils de loisirs favorisant leur intégration.
- Construction de 250 km de routes dédiées aux vélos, pour encourager et sécuriser les déplacements à vélo au quotidien et réalisation, à titre expérimental, de 20 km de routes connectées.
- **1 Un tarif moyen inférieur à 3 € par repas dans les cantines** des collèges publics, grâce à la mise en place d'une grille tarifaire départementale progressive adaptée aux revenus des familles.

- Cofinancement d'au moins 100 projets de commerces ou de maisons de santé en milieu rural avec un soutien renforcé pour les établissements ouvrant dans des communes ou des quartiers qui en sont dépourvus.
- Adoption, dès la première année du mandat, d'un budget participatif de 1 000 000 € par an à destination de tous les Bretilien.nes.
- Prise en charge d'une **formation aux premiers secours pour 10 000 Bretillien.nes** durant le mandat, en donnant priorité aux jeunes titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).
- Mise en œuvre d'un budget spécifique, de 12 à 13 millions d'euros par an, totalement consacré à la préservation de la biodiversité et aux espaces naturels sensibles.
- **Poursuite du soutien aux associations** culturelles, sportives et d'éducation populaire, facteurs irremplaçables du lien social et du vivre ensemble.
- Création d'un dispositif de réserve citoyenne départementale afin notamment de lutter contre l'isolement des personnes vulnérables et de renforcer les solidarités de proximité.

Les maires du canton qui nous soutiennent

POUR NOUS CONTACTER

Brigitte LE MEN 06 10 79 20 25 ☑ lemen.brigitte@orange.fr

Michel GAUTIER

RETROUVEZ-NOUS

🚹 @mgautierblemen



Laurence BESSERVE Maire de Betton Vice-Présidente de Rennes Métropole



Anne LE FLOCH
Maire de
La Chapelle-des-Fougeretz
Vice-Présidente
de Rennes Métropole



Sandrine VINCENT
Maire de Chevaigné
Vice-Présidente
de Rennes Métropole



Laurent PRIZEMaire de Montgermont
Président du Syrenor









